

COMPTE D'EXPLOITATION 2007

A la suite de l'Assemblée Générale Constitutive du 13 mai 2006, l'agrément de la structure en qualité de Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) a fait l'objet d'un arrêté le 10 novembre 2006, par la Direction départementale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle d'Angers, pour une durée de cinq ans renouvelable.

La SARL/SCIC à capital variable a été créée le 21 décembre 2006 avec un début d'activité prévu le 19 mars 2007.

L'installation, sur le toit du Centre Social, d'un générateur d'électricité photovoltaïque raccordé au réseau de 8 400 Wc a été mise en service le 14 mai 2007. L'énergie produite depuis cette date a donc été utilisée par les structures du Centre Social car Edf Réseau Distribution a effectué le branchement des compteurs de production seulement le 13 septembre 2007.

C'est à compter de cette date que la société a commencé son relevé de production d'électricité et a procédé au recrutement d'une salariée au 1^{er} octobre 2007.

Le présent exercice n'est pas très représentatif de l'activité avec seulement trois mois et demi de chiffre d'affaire, il se solde par un résultat bénéficiaire après impôt de 186,64 Euros qui s'explique par les éléments ci-après.

PRODUITS

Au 31 décembre 2007, la production relevée est de 2 254 Kw, soit une facturation à établir de 1 261,43 Euros HT (la facturation est faite chaque année le 13 septembre, suivant le contrat d'achat signé pour vingt ans).

La gestion de la trésorerie a permis de dégager des produits financiers pour un montant de 420,27 Euros.

Les subventions d'investissement sont reprises dans le compte de résultat au même rythme que l'amortissement qu'elles financent, soit pour 2007 : 1 307,27 Euros.

CHARGES

Il s'agit principalement des frais postaux, de photocopies et de communication (site Internet) notamment pour les convocations aux différentes assemblées, pour un total de 442,31 Euros. La prime d'assurance (56,20 €), l'adhésion au Centre Social (45,57 €) et les frais de dossier pour l'emprunt (30 €) complètent les autres charges externes.

Les rémunérations et les charges y afférentes (56,54 €) correspondent au temps passé pour le suivi de la production.

Pour ce qui est des amortissements, les frais de création de la société, le coût de raccordement pour la production d'électricité et le logiciel pour le suivi de l'exploitation du réseau sont amortis sur trois ans, l'installation du générateur de production connecté au réseau est amorti sur vingt cinq ans. Ils s'élèvent pour le présent exercice à 2 049,20 €.

Il a été nécessaire de recourir à un emprunt relais dans l'attente du remboursement du crédit de TVA sur les investissements et les intérêts sont 89,51 €.

RESULTAT

L'excédent brut d'exploitation est de 630,81 €, soit 50% du chiffre d'affaire (CA) ; quant à la capacité d'autofinancement, 928,57 €, elle représente 74% du CA.

Le résultat courant est de 219,64 € auquel il convient de déduire l'impôt sur les sociétés de 33 € (219,64 € x 15%) soit un résultat comptable de 186,64 Euros.

Il est proposé à l'Assemblée Générale que le **bénéfice de 186,64 Euros** soumis à son approbation soit affecté aux comptes suivants :

- 106110 Réserve légale (57,50%)	107,32 €
- 457000 Associés – Dividendes (42,50%)	79,32 €